



## DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

### Cimetière de La CLISSE

#### Je soussigné(e)

Nom : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : ..... Téléphone/mail : .....

Domicilié (e) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Agissant en qualité de (1) : ..... ayant-droit,  
qualifié(e) pour pourvoir à l'entretien de la sépulture de :

.....

Titulaire de la concession : .....

#### Demande l'autorisation de faire exécuter des travaux dans le cimetière communal de LA CLISSE :

- dans ou sur un emplacement traditionnel (fosse ou caveau) : Carré : ..... N° .....
- dans le columbarium : case n° .....
- pour la période suivante : dates .....

Dans cette sépulture, repose(nt) le(s) corps de :

- ..... décédé (e) le ..... à .....

- ..... décédé (e) le ..... à .....

- ..... décédé (e) le ..... à .....

#### Je déclare mandater :

\* l'entreprise ..... pour exécuter les travaux d'inhumation,

\* l'entreprise ..... pour exécuter les travaux d'entretien

**Je déclare par la présente, qu'il n'existe pas d'autres personnes au même degré que moi ou que s'il en existe elles ne s'opposent pas à la présente demande dont j'assume la pleine responsabilité.**

Je m'engage également à garantir la Commune de La Clisse contre toutes réclamations qui pourraient survenir à l'occasion de cette opération.

A , le

(1) Préciser la parenté

Réservé à l'administration

Autorisation accordée  
le

Autorisation refusée  
le

## **Politique de protection des données personnelles**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la **Mairie de La Clisse** pour la gestion du cimetière communal. La base légale du traitement est **l'obligation légale Art L2223-1 et suivants du CGCT**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service administratif de la mairie et ayants-droit.

Les données sont conservées pendant la durée de validité des concessions + 2 ans *Article L2223-15 du CGCT* ou 3 ans après avoir constaté l'arrêt de l'entretien de la concession depuis + 30 ans *L2223-17 du CGCT*, 5 ans pour les données des opérations suite au décès - *Art R2223-55-1 - Décret 2011*

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : **le secrétariat administratif de la Mairie chargé de l'exercice de ces droits et le cas échéant, notre délégué à la protection des données : SOLURIS – 2 rue des Rochers 17100 Saintes.**

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*